

# Pastorale des migrants : travail en réseau

---

## 1<sup>ère</sup> partie : le partenariat associatif



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

*PASTORALE DES MIGRANTS  
ET DES PERSONNES ITINÉRANTES*

SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE DES MIGRANTS  
ET DES PERSONNES ITINÉRANTES  
58, avenue de Breteuil - 75007 Paris  
Tél. 01 72 36 69 47 – [migrants@cef.fr](mailto:migrants@cef.fr) – <http://migrations.catholique.fr/>



# Introduction

L'instruction *Erga migrantes* nous rappelle que nous ne pouvons pas passer « sous silence la réponse généreuse donnée par des hommes et des femmes, des associations et des organisations qui, devant la souffrance de tant de personnes provoquée par l'émigration, luttent pour les droits des migrants, forcés ou non, et pour leur défense ». Plus encore, elle nous invite à voir dans cet engagement « un fruit tout spécial de la compassion de Jésus, bon Samaritain, que l'Esprit Saint suscite partout dans le cœur des hommes de bonne volonté »<sup>1</sup>.

Dans notre mission pour la pastorale des migrants, nous travaillons en réseau avec différents acteurs : services d'Église, associations, collectifs, organismes publics. Dans la diversité de nos motivations et de nos missions, nous nous engageons ensemble « pour et avec » les migrants, en vue de favoriser un vivre ensemble dans la diversité, le respect de l'autre et l'accueil mutuel.

Nombreux sont les domaines dans lesquels nous pouvons être amenés à conjuguer nos forces :

- l'engagement concret pour des conditions de vie matérielle décentes des personnes migrantes ;
- le plaidoyer auprès des politiques pour améliorer l'accueil et les modalités du vivre ensemble ;
- la sensibilisation de notre société et de l'Église à l'accueil des frères et sœurs venus d'ailleurs ;
- la promotion d'un chemin de communion dans l'Église pour y vivre l'unité dans la diversité.

Le pape François propose quatre verbes pour articuler notre action : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer<sup>2</sup>. Beaucoup de partenaires peuvent se retrouver dans cette dynamique, indépendamment de leurs convictions.

Cette collaboration avec d'autres est nécessaire. Sans elle en effet, nous ne pourrions développer pleinement notre « mission » spécifique de pastorale des migrants. Elle nous permet ainsi de tenir ensemble « pastorale d'accueil » et « pastorale de communion », tout en nous concentrant sur ce qui constitue notre plus-value : l'accompagnement pastoral des migrants.

Le travail en réseau avec différents partenaires se vit le plus souvent d'une manière fructueuse, dans la complémentarité et le respect de la spécificité de chaque organisme. Dans certains cas cependant, il n'est pas exempt de tensions, lesquelles, si elles ne sont pas apaisées, peuvent générer des conflits pouvant éventuellement entraîner des ruptures.

La présente réflexion voudrait expliciter l'importance du travail en réseau, en soulignant l'opportunité que celui-ci représente pour la mission de la pastorale des migrants. En complément, elle pointe quelques écueils possibles d'une telle collaboration tout en proposant quelques pistes permettant de les éviter.

Le présent livret se concentre sur le partenariat associatif ; une seconde partie sur le travail en réseau abordera la collaboration avec d'autres services d'Église et les aumôneries catholiques de la migration.

---

1. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT, → *Erga migrantes caritas Christi*, 3 mai 2014, n° 3.

2. PAPE FRANÇOIS, message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2018 : → « Accueillir, protéger, promouvoir, intégrer les migrants et les réfugiés ».

## 1. Le travail en réseau : une condition de notre mission

La pastorale des migrants manifeste la sollicitude de l'Église envers tous les migrants, quelle que soit leur appartenance religieuse ou culturelle. Par elle, l'Église rend présent l'amour de Dieu manifesté pour tous en Jésus Christ, et témoigne de la volonté de Dieu que tous « aient la vie, et la vie en abondance » (cf. Jn 10, 10).

Cette sollicitude de l'Église se concrétise dans l'accueil et l'accompagnement des personnes, dans la globalité de leur existence. Pour ce faire, l'Église doit « développer et étendre sa coopération avec les gouvernements, la société civile et les autorités locales en vue de satisfaire les besoins des migrants et de défendre leur dignité et leurs droits »<sup>3</sup>. Elle doit « assumer un rôle de médiation et de plaidoyer » dans l'accompagnement des migrants et des réfugiés et intensifier son « engagement en condamnant les violations des droits humains des migrants et en plaidant en faveur d'une attitude positive envers les migrants et les réfugiés »<sup>4</sup>.

L'attention aux aspects matériels (nourriture, logement, apprentissage du français, emploi, santé, papiers, etc.) est indissociable de l'attention aux aspects humains et spirituels de la vie : souffrances, questionnements, joies, quêtes de sens, expériences de foi. La pastorale des migrants a toujours à cœur de permettre à la personne rencontrée d'exprimer ses attentes sans préjuger de la nature de celles-ci.

Le partenariat n'est pas un « plus » mais une condition nécessaire à l'accomplissement de notre mission pastorale. Grâce à lui, nous pouvons accueillir les personnes migrantes dans toutes les dimensions de leur humanité, matérielle et spirituelle, et réaliser l'accompagnement pastoral adapté à la promotion d'une culture de la rencontre et de la catholicité de l'Église.

## 2. Bénéficiaire de compétences que nous n'avons pas

Parmi les personnes rencontrées dans notre mission, certaines se trouvent dans des situations matérielles très difficiles et nous ne sommes pas toujours en mesure de répondre à leurs demandes : papiers, hébergement, aide médicale, cours de langue, vestiaire, repas, santé, scolarisation et formation, travail... Si nous voulons que ces demandes soient prises en compte et qu'il y soit répondu de manière qualitative, nous devons travailler en réseau, en collaborant avec des partenaires associatifs qui ont des compétences précises et peuvent compter sur d'autres réseaux de personnes disponibles.

Par ailleurs, nous pourrions être rapidement submergés par les besoins multiples des personnes migrantes et perdre de vue que ceux-ci ne sont pas uniquement d'ordre matériel. Si tel était le cas, nous risquerions d'ignorer les besoins spirituels pourtant réels des migrants en situation de pré-

---

3. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT, → Document final du VI<sup>e</sup> congrès mondial de la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, 18 janvier 2010, recommandation n° 15.

4. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT, → Document final du VI<sup>e</sup> congrès mondial de la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, 18 janvier 2010, recommandation n° 16.

carité matérielle, et de délaisser tous ces migrants qui, pour ne pas éprouver de besoins matériels particuliers, ne nécessitent pas moins une attention pastorale spécifique.

### 3. Déployer ce qui, dans notre mission, est spécifique

La pastorale des migrants porte le souci spécifique de la dimension de foi, dimension souvent peu prise en compte par les autres acteurs de la solidarité, fortement marqués par le souci de la laïcité qui imprègne la société française. En lien avec des représentants d'autres confessions et d'autres religions, elle est sensible à la quête spirituelle des personnes, à leurs questions existentielles et cherche à aider les migrants croyants à vivre leur foi en France.

En partageant avec d'autres la réponse aux besoins matériels, le partenariat nous permet de déployer davantage cette dimension spécifique, à travers l'accompagnement pastoral des migrants, des initiatives spirituelles inter-religieuses ou encore la création de moments de communion en Église. C'est dans ces dimensions – pastorale et ecclésiale – que notre mission puise sa spécificité ; c'est donc à tout ceci que nous apportons une réelle plus-value.

La foi des chrétiens autochtones est aussi concernée. La pastorale des migrants invite en effet ces derniers à se mobiliser pour l'accueil au nom de leur foi et à devenir, au sein de la société et dans le contexte migratoire actuel, des ferments de paix et de communion. Par cette mobilisation, l'Église se fait promotrice d'une véritable culture de la rencontre et de l'accueil.

Engagée pour cette culture de la rencontre, la pastorale des migrants se fera promotrice des initiatives qui favorisent l'ouverture, la connaissance mutuelle et la communion : temps festifs, échanges thématiques, rencontres gratuites, initiatives musicales, sorties culturelles, etc. L'Église mettra ainsi en pratique sa mission d'être signe et instrument « de l'unité de tout le genre humain »<sup>5</sup>.

#### UNE TRANSVERSALITÉ À VIVRE AUSSI EN ÉGLISE

*En partageant avec des partenaires associatifs les diverses exigences de l'accueil (sensibilisation/plaidoyer et communion), nous pouvons faire grandir l'Église dans sa capacité de connaissance et de reconnaissance des frères et sœurs migrants. Grâce au partenariat, elle peut en effet bénéficier de l'expérience multiple de nos différents partenaires.*

*Pour que cela soit réellement le cas, il nous revient de développer le partenariat non seulement avec les acteurs du monde associatif mais aussi avec les différents services de l'Église (catéchèse et catéchuménat, famille, jeunes, santé, etc.) et les mouvements. En impliquant concrètement ces derniers dans l'accueil, nous faisons œuvre de communion (cf. Pastorale des migrants : travail en réseau – Seconde partie).*

5. CONCILE VATICAN II, → *Lumen Gentium*, 21 novembre 1964, n° 1.

## 4. Quelques points de vigilance

### Clarifier les motivations, les objectifs de l'action et les moyens de la mise en œuvre

Avant toute coopération, les délégués diocésains doivent s'efforcer de discerner les motivations profondes des potentiels partenaires. Dans la mesure du possible, chaque partenaire sera invité à expliciter ses motivations. Le fait de « bien connaître » le partenaire ne dispensera pas de cet examen préalable. En effet, l'on privilégiera toujours une action ciblée.

Dans le même ordre d'idée, il importe de s'assurer que l'on peut signifier à nos partenaires présents la raison qui nous pousse à agir et au nom de qui nous le faisons. Gage d'équilibre dans le partenariat, cette liberté d'expression nous permet également de témoigner véritablement du souci de Dieu pour les migrants et de la sollicitude de l'Église à leur égard.

Il est également essentiel de préciser entre les partenaires les objectifs d'une action commune, les différentes étapes de l'action, les moyens à mettre en œuvre ainsi que le processus de concertation et de décision. Plus son cadre est clair et plus il a fait l'objet d'un accord préalable entre tous les partenaires, plus l'action est susceptible de se dérouler de façon satisfaisante.

#### **DISTINGUER LA MISSION DE DÉLÉGUÉ DES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS PERSONNELS**

*Parallèlement à leur mission pour la pastorale des migrants, de nombreux délégués sont engagés personnellement auprès des migrants au sein du monde associatif. Cette situation, du reste assez naturelle, peut générer une confusion à l'origine d'un certain nombre d'écueils. Les cas échéant, pour les éviter, il est impératif de bien faire la part des choses entre ces engagements et la mission de délégué à la pastorale des migrants reçue de l'évêque.*

*Parfois, il arrive que le délégué soit choisi par son évêque précisément en raison de son engagement associatif auprès des migrants. Si ce critère peut naturellement intervenir dans la nomination, il convient de veiller à ce qu'il ne devienne pas un absolu, la mission confiée par l'Église étant avant tout pastorale.*

### Maintenir vivant notre ancrage évangélique

Dans le travail en réseau, il convient d'être vigilant afin de ne pas perdre de vue la spécificité de notre mission : ni son caractère pastoral, ni son enracinement évangélique et ecclésial. Pour trouver un terrain d'entente, et sachant que celle-ci n'est pas toujours bien accueillie, l'on peut parfois être tenté de taire la source qui nous anime et qui motive notre engagement. Mais notre enracinement évangélique et ecclésial doit être respecté par tout partenaire qui veut œuvrer avec nous. Et, à notre tour, nous accueillerons avec respect la diversité de nos partenaires.

Comme pastorale des migrants, notre mission est inspirée par l'Évangile ; elle trouve sa source en Jésus Christ. « Il s'agit [...] de voir, nous d'abord et d'aider ensuite les autres à voir dans le migrant et dans le réfugié, non pas seulement un problème à affronter, mais un frère et une sœur à accueillir, à respecter et à aimer, une occasion que la Providence nous offre pour contribuer à la construction d'une société plus juste, une démocratie plus accomplie, un pays plus solidaire, un monde plus fraternel et une communauté chrétienne plus ouverte, selon l'Évangile »<sup>6</sup>. « Sur le visage de toute personne est imprimé le visage du Christ ! »

## Rester cohérents dans notre approche

L'inspiration ecclésiale et évangélique de notre engagement pour les migrants s'exprimant aussi dans la manière de vivre cet engagement, son contenu et la forme de la mise en œuvre doivent être en cohérence. Comme service d'Église, nous sommes toujours dans une dynamique de communion, de recherche de passerelles et de dialogue. Tout en restant fermes sur nos convictions, nous cherchons le dialogue avec toute personne de bonne volonté.

Dans la façon dont elle fait valoir ses positions, l'Église donne à vérifier sa cohérence. Elle doit veiller à ce que, au contact d'une certaine rhétorique militante associative, sa parole ne devienne pas paradoxale (par ex., dénoncer la stigmatisation en stigmatisant ; résumer l'action d'une institution d'État en la réduisant à ses manquements). Certaines associations engagées sur le terrain auprès des migrants peuvent avoir des visions éloignées de celle promue par la doctrine sociale, voire même se révéler ouvertement hostile à l'Église. Aussi bénéfiques que soient leurs actions, nous ne pourrions pas nécessairement collaborer avec elles.

En outre, la logique des marchés publics a transformé certaines associations en prestataires de services, chargés d'appliquer des programmes conçus par les pouvoirs publics. Déçues par la stagnation, voire la dégradation des conditions de vie des migrants, d'autres tendent à se radicaliser. Le cas échéant, la relation aux bénéficiaires peut en pâtir.

Dans la coopération avec une association, nous devons prendre garde à la place que celle-ci réserve aux migrants dans la relation d'aide : la structure l'emporte-t-elle sur l'humain ? La structure vise-t-elle à faire grandir la personne et à l'accompagner vers l'autonomie ou réduit-elle la personne à un objet d'assistance ?

Dans l'accueil intégral de la personne, nous nous adressons toujours à la personne comme être relationnel, acteur de son histoire. Le lien interpersonnel ne se limite pas à la fourniture d'une aide matérielle, mais comporte toujours une dimension de gratuité, d'écoute, d'ouverture vers le mystère de l'autre où la personne accueillie reste sujet de sa vie et non pas objet d'assistance. Dans l'écoute et l'accompagnement, nous sommes attentifs à l'ensemble de la personne : à sa quête de sens, à sa relation à Dieu, à sa soif de vivre et de célébrer sa foi. Dans la relation avec nos partenaires, nous pouvons les sensibiliser à cette prise en compte de l'intégralité de la personne qui ne la réduit pas à ses seules dimensions matérielles.

---

6. PAPE FRANÇOIS, Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2014 : ➔ « Migrants et réfugiés : vers un monde meilleur ».

Finalement, il est intéressant de disposer d'un réseau de partenaires de sensibilités proches, les partenaires d'Église ou de tradition chrétienne (Secours catholique-Caritas France, CCFD-Terre solidaire, JRS France, ACAT France, La Cimade). Dans la recherche de partenaires, les aumôneries catholiques de la migration ne doivent pas être oubliées. Elles offrent un accompagnement pastoral spécifique, tenant compte des particularités culturelles et ethniques. Certaines disposent également de moyens propices à apporter à leurs compatriotes une assistance matérielle dans de nombreux domaines.

## Rester en dialogue avec l'évêque et agir en toute transparence

La pastorale des migrants, comme service d'Église, reçoit sa mission d'un évêque. Tous les responsables exercent leur mission sous l'autorité de l'évêque et en communion avec l'Église.

Par endroit, des rapprochements hâtifs ont pu générer des tensions entre l'évêque et son délégué, ce dernier se retrouvant « embarqué » dans des actions avec des associations manifestant une agressivité vis-à-vis de l'Église. De telles situations mettent à mal le lien de confiance avec l'évêque, au point de limiter la marge de manœuvre du délégué et de compromettre sa mission.

La mission ecclésiale et la communion avec l'évêque supposent un lien régulier avec les responsables du diocèse (évêque, vicaire général). Ce lien est d'autant plus important quand des questions conflictuelles sont en jeu : il est alors essentiel d'agir en toute transparence et en lien ecclésial.

Ce dialogue régulier permet une meilleure connaissance des situations et des enjeux, le délégué ayant la responsabilité d'informer sur la réalité de la vie des migrants et de sensibiliser l'évêque sur certains points qui demandent une plus grande attention de l'Église.

### LA LETTRE DE MISSION SIGNÉE PAR L'ÉVÊQUE

*Disposer d'une lettre de mission peut se révéler un atout précieux dans la gestion de la dimension partenariale. En définissant clairement les contours de l'action pastorale du délégué, la lettre de mission balise son action, lui offre des repères. Dans l'idéal, elle doit rappeler que le partenariat s'inscrit dans la logique même de la mission et proposer des critères pour bien se situer face aux partenaires.*

*La lettre de mission ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme une invitation à déployer la mission confiée, dans un cadre d'action. En disposer permet au délégué surchargé de se libérer des scrupules qu'il peut éprouver du fait de ne pouvoir répondre à toutes les sollicitations.*

## L'importance de la relecture et de la formation

Une pratique régulière de la relecture permettra aux délégués d'évaluer leur manière de gérer la dimension partenariale de la mission : « Ai-je suffisamment recours aux partenaires ? Est-ce à bon



escent ? Le partenariat me rend-il plus disponible à la dimension pastorale ? Que devient, dans le partenariat, mon ancrage spirituel et ecclésial ? » Autant de questions possibles !

Lorsque l'occasion s'en présentera, par exemple lors des réunions provinciales, cet exercice de relecture gagnera à se faire de manière collective. Confronter son expérience à celles d'autres délégués de la pastorale des migrants pourra apporter un nouvel éclairage sur l'opportunité de tel ou tel partenariat mais aussi permettre d'exprimer des interrogations, des frustrations, des défis.

Contre le risque d'un assèchement spirituel, les membres de la pastorale des migrants sont invités à approfondir les sources de leur engagement : Parole de Dieu, parole du Magistère sur les migrants, doctrine sociale de l'Église. Des temps de ressourcement pour relire leur engagement à la lumière de l'Évangile seront bénéfiques<sup>7</sup>.

La relecture de sa pratique peut conduire à identifier un besoin de formation. Le cas échéant, il ne s'agira pas de se lancer dans une surenchère formative visant à faire des délégués diocésains des professionnels de l'aide, mais simplement de leur transmettre des notions de base sur la relation d'aide (psychologie, écoute, mise à distance, etc.) pouvant les aider à mieux se situer vis-à-vis des personnes ou encore des connaissances pratiques (juridiques, sociales, etc.) pour mieux les orienter.

La formation pourra faire l'objet d'une coopération avec nos partenaires associatifs. Parmi eux en effet, beaucoup ont développé des programmes à destination de leurs bénévoles. Il pourrait être intéressant que les délégués diocésains se rapprochent de leurs partenaires en région pour étudier la possibilité d'en bénéficier pour eux-mêmes ou des membres de leur réseau.

## Conclusion

La pastorale diocésaine des migrants est un signe de la sollicitude particulière de l'Église envers l'étranger, le migrant, le réfugié.

Elle ne vise pas seulement à répondre à tel besoin, à organiser telle action de solidarité mais à accueillir et accompagner des personnes avec tout ce qu'elles sont, avec tous leurs besoins. Pour les chrétiens, accueillir, c'est recevoir l'autre comme le Christ lui-même, comme en témoigne l'apôtre Paul avec émotion : « *Vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus lui-même. Où donc est votre bonheur d'alors ? Je vous en rends témoignage : si vous aviez pu, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner* » (Ga 4, 14-15)

Puisque l'homme est un – corps, âme et esprit – l'Église s'intéresse à toutes les dimensions de la personne et vise à son développement intégral : besoins matériels et éducatifs, désirs de formation et attentes spirituelles... Mais le service intégral de la personne a tant de dimensions que n'importe quelle personne de bonne volonté, n'importe quelle paroisse ou communauté se sent rapidement dépassée par les nécessités des personnes migrantes qu'elle décide d'accueillir.

---

7. SNPMPI, → *L'accueil des migrants : une expérience qui déplace. Une invitation à la relecture dans la foi*, 2017.

Le proverbe africain dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant. On peut dire qu'il faut tout un réseau pour accueillir une famille de migrants.

Devenir partenaires, entre associations et services d'Église, ne peut se limiter à additionner des services et à superposer des compétences. Il s'agit de tisser et de construire ce réseau d'humanité et de solidarité qui permettra à la personne accueillie d'être reconnue et accompagnée.

Le partenariat associatif, vécu par le service diocésain de la pastorale des migrants au nom de l'évêque, part d'une collaboration intelligente et raisonnable. Il est amené à tisser les liens, à favoriser le partage d'expérience et la réflexion commune. Il vise enfin à faire grandir la communion entre les chrétiens engagés ensemble pour faire la rencontre du Christ en la personne du migrant.

**+ Denis Jachiet**

évêque auxiliaire de Paris,  
membre de la Commission épiscopale pour la mission universelle de l'Église,  
en charge de la Pastorale des migrants.

#### **SUR LE SITE ÉGLISE ET MIGRATIONS**

Vous trouverez dans l'article de présentation de ce document des témoignages et des bonnes pratiques sur le partenariat associatif.

<https://migrations.catholique.fr/sinformer/nos-publications/>

# UNE FICHE DE TRAVAIL

## et de relecture

---

### Accueil et communion

La mission de la pastorale des migrants s'articule autour de deux dimensions : pastorale d'accueil et pastorale de communion.

- a) Dans notre engagement concret : vivons-nous ces deux dimensions de manière équilibrée ou au contraire, toutes nos forces sont-elles accaparées par une seule des deux ?
- b) Dans l'accueil des migrants : prenons-nous en compte l'intégralité des personnes ou considérons-nous seulement les aspects matériels ou les aspects spirituels ?
- c) Avons-nous une bonne connaissance des autres acteurs intervenant auprès des migrants (associations, services d'État...) ? Entretienons-nous des liens avec ces acteurs pour pouvoir orienter les personnes vers des organismes compétents (papiers, hébergements, santé, éducation...) ? Savons-nous faire appel à des partenaires pour mieux prendre en charge l'accueil des migrants ?
- d) Savons-nous collaborer avec d'autres (services d'Église, paroisses, aumôneries, mouvements...) pour prendre en compte la spécificité des migrants au sein de l'Église et favoriser ainsi leur participation et leur intégration ?
- e) Nos partenaires savent-ils orienter des migrants vers nous, conscients de notre mission pastorale auprès d'eux ?

### Nos partenaires

Le partenariat est une richesse qui permet un meilleur service auprès des migrants, dans la complémentarité des différents acteurs et le respect des diversités. Il nous unit autour d'une cause commune que nous portons ensemble avec plus de force et d'efficacité.

- a) Savons-nous collaborer avec d'autres pour mieux servir les migrants ?
- b) Connaissons-nous nos partenaires : l'identité de leurs associations et organismes ? Leurs motivations ? Leurs approches de la personne humaine ? Quelle connaissance des personnes concrètes au sein de ces organismes et de leurs manières de travailler avons-nous ?
- c) Nos partenaires nous connaissent-ils ? Respectent-ils notre spécificité comme service d'Église ou devons-nous taire les racines de notre engagement ? Avons-nous la liberté d'évoquer notre enracinement évangélique et ecclésial ?

## Le cadre d'un partenariat

Un travail de partenariat s'articule autour de projets précis. Tout au long de notre travail en réseau, celui-ci exprimera, dans son contenu comme dans sa forme, notre engagement au nom de l'Évangile et de l'Église.

- a) Le cadre d'un travail en partenariat est-il bien défini ?
  - Objectifs ? Moyens à mettre en œuvre ? Place de chaque organisme ? Notre place comme pastorale des migrants ? Les projets menés en partenariat correspondent-ils à l'Évangile et à notre engagement au nom de l'Église ?
  - De quelle manière les décisions sont-elles prises : par tous ou par certains ? Avec consentement et/ou consultation de tous les organismes impliqués ?
  - Un élargissement du cercle des partenaires est-il possible ? Après consultation et/ou consentement des organismes déjà engagés ?
- b) Les manières d'agir et de prendre la parole visent-elles à créer des ponts et à favoriser le dialogue ? Permettent-elles de regarder la réalité dans sa complexité, aussi bien les points positifs que les points négatifs, les avancées que les reculs et / ou les dangers ? Ou bien nous amènent-elles à adopter une logique d'affrontement tous azimuts ?
- c) Avons-nous connu des évolutions dans des projets de partenariat qui nous ont mis mal à l'aise ? Pourquoi ? Avons-nous vécu des situations que l'on aurait préféré éviter ? Comment y sommes-nous arrivés ? Comment faire mieux la prochaine fois ?

## La communion avec l'Église et l'évêque

La pastorale des migrants est un service d'Église et elle agit au nom de l'Église. Elle vit sa mission sous la responsabilité de l'évêque et en communion avec lui.

- a) Sommes-nous en contact avec l'évêque ? Les échanges avec lui se font-ils dans un climat d'écoute mutuelle ? Permettent-ils de bien préciser notre manière de vivre notre mission ? Demandons-nous son accord avant d'engager la pastorale des migrants dans des projets importants ?
- b) Est-ce que je dispose d'une lettre de mission de l'évêque ? Quelle mission y est décrite ? Celle-ci correspond-elle à la réalité de mon engagement à la pastorale des migrants ?
- c) Certaines actions concrètes ont-elles mis à l'épreuve la confiance entre la pastorale des migrants et l'évêque ou les relations avec d'autres acteurs d'Église ? Pourquoi ? Quelle relecture faisons-nous de ces situations ? Une reprise avec les personnes concernées a-t-elle permis de clarifier le chemin ?

## Relecture et ressourcement

La pastorale des migrants signifie la sollicitude de l'Église envers les migrants. Elle puise sa force dans l'Évangile et dans la relation avec le Christ que nous rencontrons en nos frères et sœurs venus d'ailleurs. Elle exige un juste équilibre entre proximité et distance qui permet d'assumer les limites de nos possibilités.

- a) Est-ce que je prends le temps nécessaire pour me ressourcer et pour enraciner ma mission dans ma vie de foi ?
- b) Est-ce que je relis ma mission à la pastorale des migrants avec d'autres ? En Église ?
- c) Est-ce que je me sens épuisé, dépassé par la mission ? Pourquoi ?
- d) Est-ce que je sais prendre du recul par rapport à ce que je vis avec les migrants ? Est-ce que je trouve l'équilibre nécessaire entre proximité et distance ? Est-ce que j'accepte, même avec souffrance, que je ne peux pas résoudre toutes les situations (et que, tout en ayant un rôle prophétique, l'Église ne peut ni ne doit remplacer l'État dans ses obligations envers chaque personne humaine) ?



# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Le travail en réseau : une condition de notre mission</b>	<b>4</b>
<b>Bénéficiaire de compétences que nous n'avons pas</b>	<b>4</b>
<b>Déployer ce qui, dans notre mission est spécifique</b>	<b>5</b>
<b>Quelques points de vigilance</b>	<b>6</b>
<b>Conclusion</b>	<b>9</b>
<b>Une fiche de travail et de relecture</b>	<b>11</b>

